



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSSES ERREPUBLICA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 25 mars 2024 à 19h00 /
2024ko martxoaren 25eko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
19 mars 2024 / 2024ko martxoaren 19a	27	17

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Thomas OYARZUN (ek) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (k) à Anita LACARRA (ri)
Pierre LAVIGNE (k) à Gorka TABERNA (ri)
Jérémy SAVATIER (ek) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle ARREGUI, Laetitia LAC, Xalbat GARAT

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2024-15 Signature de l'accord transfrontalier de partenariat pour la réalisation du projet POCTEFA EFA056/01 La Rhun-E / La Rhun-E EFA056/01 POCTEFA proiektua gauzatzeko Elkartearen Mugaz Gaindiko Akordioaren izenpetzea

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération Pays Basque développe une politique de coopération transfrontalière ambitieuse visant à construire de façon concrète des projets partenariaux avec ses voisins d'Euskadi et de Navarre conformément aux objectifs du projet de territoire, du Plan Climat Air Energie Territorial et de la stratégie de coopération transfrontalière adoptée en 2019.

Ainsi, dans le cadre du 1^e appel à projets du nouveau programme européen POCTEFA 2021-27 lancé au printemps 2023, le Département des Pyrénées-Atlantiques, chef de file, la Communauté d'Agglomération Pays Basque et les communes partenaires ont construit et déposé, le 31 mai 2023, le projet intitulé : « La Rhun-E - Un espace pour travailler Ensemble, Encuentro, Elgarrekin mise en place d'une gouvernance partagée du massif de la Rhune ».

Le massif de la Rhune représente parfaitement l'espace transfrontalier partagé : à cheval sur la Navarre et le Département des Pyrénées-Atlantiques, et situé sur le territoire des communes de Sare, Ascain, Urrugne et Bera. Du fait de cet emplacement, cet espace naturel et patrimonial nécessite une gestion coordonnée entre tous les acteurs, ainsi qu'une approche commune visant à protéger cet environnement exceptionnel.

Dans la continuité des travaux menés par le Comité de pilotage Rhune depuis 2018, le projet vise à structurer cette approche conjointe, autour des enjeux partagés de protection et valorisation de l'environnement : accès au site, gestion des eaux usées des ventas au sommet, fréquentation des sentiers de randonnées, impact sur la faune et la flore, l'asymétrie frontalière de classement des espaces naturels, etc. Il permettra, par la réalisation d'études et de travaux, d'améliorer la qualité environnementale globale du site et de créer les outils de médiation permettant la sensibilisation des

usagers. Les résultats bénéficieront directement aux usagers (bergers, commerçants) et aux visiteurs du site.

La CAPB, en vertu de ses compétences, s'impliquera sur tous les axes de travail du projet : de la gestion de l'eau à la valorisation du patrimoine environnemental en passant par la préservation du pastoralisme et la gestion des flux. Elle portera des actions à échelle transfrontalière, en partenariat avec les autres partenaires du projet.

Le projet La Rhun-E s'inscrit dans les axes 2 « Pour un Pays Basque vivant et habité : dynamiser nos villes et villages » et 3 « Pour un Pays Basque engagé : réinventer nos modèles de développement ». Il participe plus précisément des engagements n°28 « Favoriser une montagne basque vivante et habitée » et 55 « Assurer un tourisme durable, respectueux du cadre de vie des habitants ». Il fait partie des actions permettant d'atteindre les objectifs de l'axe 1 du Plan Climat Pays Basque « S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités ».

Programmé sur une durée de 3 ans entre janvier 2024 et décembre 2026, le projet La Rhun-E s'appuie sur 7 partenaires transfrontaliers (Conseil Départemental 64 – chef de file, Communauté d'Agglomération Pays Basque, Gouvernement de Navarre, villes de Bera, Sare, Ascain et Urrugne).

Le projet La Rhun-E ayant été retenu le 4 décembre 2023, il revient désormais aux partenaires du projet de procéder à la signature de l'accord transfrontalier de partenariat qui définit les modalités de coopération entre les parties signataires et détermine leurs responsabilités respectives dans l'exécution du projet.

Ci-dessous sont présentés les partenaires signataires de l'accord, leur budget et montant de subvention FEDER.

NOM DU PARTENAIRE	BUDGET TOTAL	AIDE FEDER (65%)
CD 64	953.620,00 €	619.853,00 €
CAPB	887.758,30 €	577.042,89 €
DG PE	782.839,63 €	508.845,76 €
Bera	169.870,02 €	110.415,50 €
Sare	95.000,00 €	61.750,00 €
Ascain	55.000,00 €	35.750,00 €
Urrugne	55.000,00 €	35.750,00 €
TOTAL	2.999.087,95 €	1.949.407,15 €

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, après en avoir débattu, à l'unanimité,

APPROUVE l'accord de partenariat ci-annexé,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à le signer, ainsi que tous les actes administratifs liés au projet.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER


